

Réunion du Conseil de l'ED 353
« Physique, Modélisation et Sciences pour l'Ingénieur »
4 Avril 2005 de 14h à 17h

Présents: JL Autran, S. Bonelli, R. Bouchakour, A. Boudier, S. Boutahar, F. Campillo, P. Clavin, C. De Michelis, T. Desoyer, T. Gallouet, J. Kergomard, C. Kharif, JC Michel, A. Pocheau, P. Suquet, E. Villermaux.

1. Approbation du PV de la réunion du 26/01/2005

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Point sur les contours de l'ED.

2.a Double rattachement

Comme prévu lors de la dernière réunion du conseil de l'ED, une demande d'exception à la règle « 1 labo = 1ED » a été transmise pour 2 laboratoires, le L2MP et le LMNSM-GP, aux Présidents des Universités Aix-Marseille 1 (rattachement principal de l'ED) et Aix-Marseille 3 (rattachement principal des deux laboratoires concernés). Une réunion a eu lieu à la MSTP le 4 mars avec les deux présidents d'université, le VP du conseil scientifique d'Aix-Marseille 1, le directeur de la MSTP et les directeurs scientifiques des DSPT2 et DSPT8 (P. Suquet étant invité). La MSTP a accepté l'exception pour le L2MP, compte tenu de la taille et des thématiques du laboratoire, en répétant que chaque équipe ne pouvait se rattacher qu'à une seul ED (pas de découpage interne aux équipes). En revanche elle s'est montré très réticente en ce qui concerne le LMSNM-GP, de plus petite taille et dont il était attendu lors de sa création un rapprochement entre les différentes composantes. Ce laboratoire doit donc se rattacher à une ED unique ou justifier plus en détails son double rattachement.

2.b Nouveaux rattachements.

Un courrier résumant les recommandations de l'ED (voir PV du 26/01/05) a été adressé aux laboratoires CIME et LBA qui ont demandé leur rattachement à l'ED. Le CIME a accepté les termes de ce courrier. Le LBA en revanche est gêné par la règle 1 labo = 1 ED et souhaite pouvoir accueillir des doctorants issus des filères de médecine ou SdV. Des contacts devront être pris au Ministère pour étudier cette possibilité.

3. Enquête SIREDO et demandes d'allocations

La lettre de cadrage de la campagne 2005 d'allocations montre une légère augmentation des Allocations couplées (normaliens, polytechniciens) et des allocations pour coopération internationale, mais une légère diminution du nombre d'allocations ordinaires (la somme restant constante) L'enquête sur les inscriptions montre l'effort fait par l'ED pour diversifier ses sources de financement de doctorants. Sur 50 nouveaux doctorants en 2004/2005 (49 en 2003/2004) 13 sont titulaires d'une allocation du Ministère (contre 18 en 2003/2004) et 11 d'une bourse CIFRE (contre 6 en 2003/2004), les autres sources de financement (organismes, région, étranger) étant quasiment

stables. Le taux allocation du ministère/ nombre de nouveaux inscrits est donc de 26%.

Le retour du L2MP (avec des allocations nous l'espérons!) et l'effort fait sur les financements encouragent l'ED à faire une demande plus importante que la dotation 2004 (20 allocations ordinaires au lieu de 10). Une discussion a lieu sur l'opportunité de réserver certaines bourses à la mobilité, comme enquête en prévoit la possibilité. Il est finalement conclu de considérer que toutes les allocations sont ouvertes à la mobilité. Cette position a pour conséquence qu'elles doivent toutes faire l'objet d'une publicité large, au moins sur le site de l'ED et si possible par relations personnelles. Elle implique aussi que soient précisés les critères retenus pour l'attribution des allocations. la liste de ces critères est discutée et adoptée par le conseil (voir annexe 1). Enfin, le classement de chaque sujet par le laboratoire d'accueil doit être connu des étudiants, donc affiché sur le Web. Or, beaucoup de laboratoires n'ont pas encore communiqué leur classement. Il est remarqué que la procédure informatique actuelle permet aux encadrants de mettre un sujet sur le Web sans validation par le directeur de laboratoire. Cette validation devrait se faire lors du classement des sujets transmis par les laboratoires à l'ED.

Par ailleurs, la lettre de cadrage du ministère incite les ED à ouvrir de véritables concours sur chacune de leurs allocations. Le conseil de l'ED recommande donc de ne pas dissuader des candidatures extérieures au profit de candidats internes connus. Le cas des sujets sur lesquels une AC a été demandée est particulier, mais la réponse à ces demandes devrait être connue début juin. Il faut également conseiller aux étudiants de Master d'explorer plusieurs sujets, en tenant compte des priorités des laboratoires (inutile néanmoins de susciter des candidatures « faire-valoir »).

4. Crédits

En ce début d'année, compte tenu des reports (de l'ordre de 35 000 euros) et des crédits récurrents (de l'ordre de 15 000 euros), l'ED peut faire un budget comportant un volet équipement (non récurrent) et un volet fonctionnement (récurrent). Une proposition de budget est présentée (annexe 2). Le conseil de l'ED souhaite que l'accent soit mis sur le site Web (peut-être en collaboration avec les Masters) plutôt que sur l'équipement de salles de formation. D'autres propositions d'équipement sont attendues. Le problème majeur de l'ED est l'absence de personnel spécifiquement mis à disposition par l'université (J. Pullino, personnel CNRS, ayant également des fonctions à IUSTI et la charge du Master Méca-Phy). Aucune décision n'est prise sur le budget, mais toutes les idées de dépenses utiles seront bien accueillies.

Les représentants des doctorants présentent le déroulement des Journées Jeunes Chercheurs en Acoustique organisées au LMA et soutenues financièrement par l'ED (voir CR en annexe 3). Ce type d'initiative est fortement encouragée par le conseil de l'ED.

5. Point sur les formations

Les formations « Anglais scientifique » et « Internet » se sont bien déroulées. Les projets pour le futur concernent:

- brevets, propriété industrielle,
- premiers secours,
- problèmes de sécurité spécifiques,
- formation à la pédagogie.

6. Questions diverses

6.a Dispenses de DEA

A la suite de la discussion du 26/01/05, P. Suquet souhaite que l'ED arrête en concertation avec les Masters des règles de dispense de Master/DEA pour les ingénieurs. La question a été abordée en jury de Master Méca-Phy. Elle le sera lors du jury de Master Micro-Nano.

6.b HdR

La question du niveau des HdR ponctuelles est posée. La question ne se pose pas à Aix-Marseille 2 qui ne délivre pas d'autorisation ponctuelle. Pour Aix-Marseille 1, la décision dépend du conseil scientifique. L'ED n'a donc pas autorité en la matière, mais elle a un avis à donner. L'assemblée estime que les directeurs de laboratoires sont les mieux placés pour estimer si un dossier a le niveau HdR ou non. Les deux contraintes avec lesquelles il faut composer sont d'une part un encouragement clair aux jeunes chercheurs à soutenir une HdR dans un délai raisonnable et sans perfectionnisme inutile, et d'autre part le fait qu'une HdR doit permettre la qualification sans difficulté de son détenteur par sa section de CNU, donc avec un dossier suffisant. Chaque section a ses propres critères qu'il convient donc de consulter.

La séance est levée à 17h.

P. Suquet

Annexe 1: Critères d'attribution des allocations de recherche

ED 353 « Physique, Modélisation et Sciences pour l'Ingénieur »

- Rang au Master (au jour de la réunion d'attribution), qualité du cursus et adéquation au sujet.
- Rang du sujet dans le classement du laboratoire d'accueil.
- Qualité de l'encadrement (HdR, nombre de doctorants déjà encadrés par le directeur de thèse, devenir de ses doctorants précédents).
- Equilibre entre laboratoires sur une période de 4 ans.
- Attention particulière portée aux candidatures ne pouvant pas prétendre à d'autres financements (BDI par ex.).

Annexe 2: proposition de budget 2005

FONCTIONNEMENT ANNUEL			
COURS REDACTION MEMOIRE DE THESE			6200
COURS INTERNET			1500
COURS ANGLAIS			5000
COURS SCIENTIFIQUES			1500
JOURNEE DES DOCTORANTS			1500
SUBVENTIONS DOCTORANTS	15	300	4500
JOURNEE RENTREE			800
MISSIONS			1200
LOGISTIQUE (TEL, PAPETERIE,PHOTOCOPIES)			1000
TOTAL FONCTIONNEMENT ANNUEL			23200
OPERATIONS EXCEPTIONNELLES			
VACATIONS MISE EN PLACE SUIVI ETUDIANTS	200	15	3000
VACATIONS CREATION SITE WEB	200	15	3000
EQUIPEMENTDE 2 SALLES DE FORMATION			20000
JOURNEE ACOUSTICIENS JEUNES CHERCHEURS			2000
EQUIPEMENT INFORMATIQUE SECRETARIAT ET DIRECTION			5000
TOTAL OPERATIONS EXCEPTIONNELLES			33000

Annexe 3: 2005

Journées Jeunes Chercheurs en Acoustique musicale Audition et Signal audio
9, 10 et 11 mars 2005

Organisation

3 organisateurs : Nicolas Epain, Mathieu Lavandier, Florence Demirdjian
Début de l'organisation juillet 2004 (8 mois avant les journées)

Objectifs

- Faciliter les échanges entre des doctorants travaillant dans des domaines disciplinaires présentant des intérêts communs
- Favoriser les collaborations scientifiques.
- Valoriser leurs travaux de recherche en les présentant oralement à leurs pairs.

Déroulement :

5 min pour présenter le sujet + poster.
8 sessions : 30 minutes de présentations + 1h30 posters.

Audience :

-56 participants (dont 5 auditeurs libres) venant de 23 laboratoires différents (12 villes de France)
-Environ une dizaine de permanents du LMA provenant des équipes concernées par les journées (APIM, S2M, SACADS)

Durée :

3 jours

Budget :

Prévisionnel : 8000 euros
Final : 6800 euros environ
Le budget correspond à la prise en charge intégrale des frais (hébergement, totalité des repas, billets de train).

Partenaires :

SFA (Groupe Acoustique musicale, Groupe Grand sud-est, Groupe Audition)
CNRS (GdR bruit des transports, GdR ISIS)
LMA, ED, AFCP

Bilan :

Positif. Succès auprès des participants mais aussi auprès des permanents. Naissance d'éventuelles collaborations entre différents labo.

Prochainement :

Diffusion d'un compte-rendu officiel lorsque le budget sera définitivement établi.